

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

*une demande de crédit d'investissement de fr. 600'000.- pour financer des travaux d'entretien au complexe Patinoire-Piscines.*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

En 2007, la commune a repris la gestion du complexe Patinoire – Piscines qui comprend la patinoire, la piscine extérieure et la piscine couverte. Cela étant, l'entretien du complexe est désormais assumé par le Service de l'urbanisme et des bâtiments.

Bref historique de la patinoire

1959	Construction d'une patinoire
1976	Pose de la couverture du bâtiment
1987	Fermeture des façades
1998	Peinture de la couverture et mise aux normes ECA.
2004	Création de nouveaux vestiaires et réfection des installations techniques.

Bref historique de la piscine extérieure

1960	Construction de la 1ère piscine
1991	Inauguration de la piscine actuelle
2007/08	Réfection du pourtour du grand bassin.

Important investissement à la Patinoire en 2004

Dans sa séance du 2 octobre 2003, votre Conseil a décidé l'octroi d'un prêt de fr. 1'983'000.- et d'un cautionnement communal à un crédit LIM de fr. 800'000.- accordé à la société coopérative Piscine-Patinoire, pour l'aménagement de nouveaux vestiaires et le remplacement de l'installation de production de froid.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- réaménagement d'une partie des locaux existants (zone entrée avec location patins, W.-C. publics, atelier, dépôts);
- création d'un nouveau bâtiment du côté du Parc des Rives du Lac pour y aménager des nouveaux vestiaires, des dépôts et la nouvelle installation de production de froid.

Comme annoncé dans le préavis municipal no 20/03, le coût de l'installation de production de froid était budgétisé à fr. 1'602'500.- et le coût des autres travaux à fr. 1'480'500.-. Le budget total des travaux était ainsi de fr. 3'083'000.-. Le financement a été assuré par le prêt de la commune, le crédit LIM et par une subvention du Sport-Toto de fr. 300'000.-. La dépense effective a été de fr. 2'759'000.-, déduction faite de la subvention du Sport-Toto.

## Identification des travaux

Suite à une évaluation technique du complexe et après consultation de la Commission Patinoire – Piscine, le Service communal de l'urbanisme et des bâtiments (URBAT) et le Secrétariat aux sports ont identifié divers travaux importants à entreprendre dans le cadre de l'entretien de la patinoire et de la piscine extérieure.

## Exécution des travaux

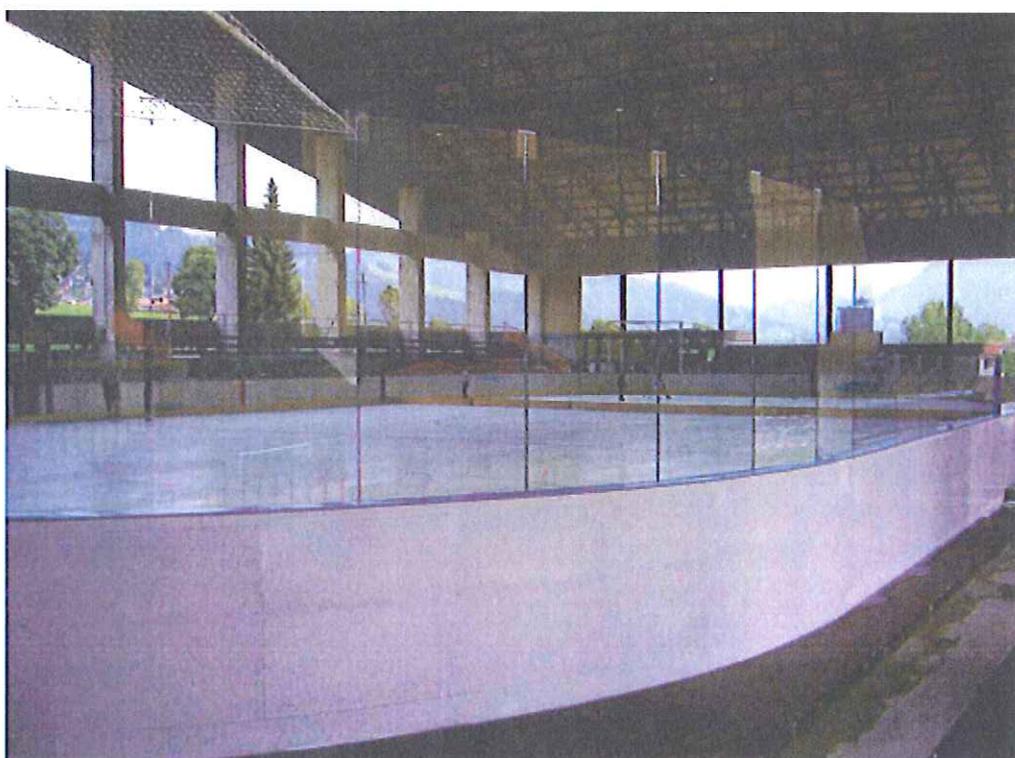
URBAT et Sports ont proposé à la Municipalité d'entreprendre les travaux en 2 étapes, l'une en 2009 et l'autre d'ici 3 à 4 ans. Après examen de la situation, la Municipalité a décidé d'entreprendre les travaux de la 1<sup>ère</sup> étape qu'elle estime nécessaires et qui font l'objet de la présente demande de crédit. Elle se déterminera ultérieurement sur les travaux proposés dans la deuxième étape.

## Description des travaux

### Patinoire

- Remplacement du ring et pose de panneaux en verre

Après contrôle, il s'avère que le ring existant doit être remplacé car il est utilisable encore 3 à 4 ans au maximum, mais il n'est plus conforme pour des matchs internationaux et pour la ligue B. Le ring, que l'on appelle aussi rambarde, est la balustrade qui entoure la surface de glace de la patinoire. Les 2 extrémités de la patinoire et les retours de chaque côté sont actuellement fermés avec des filets qui seront remplacés par du verre (voir photo ci-dessous).



- Réfection complète des W.-C. et du local de la chaufferie du restaurant

Les locaux sanitaires comprenant les W.-C. hommes, les W.-C. dames et la chaufferie sont très vétustes et ne sont plus dignes d'un établissement public. Toute la tuyauterie est à changer et les écoulements présentent aussi de grands signes de fatigue.

- Construction d'une rampe pour handicapés pour l'accès au restaurant

Actuellement, le restaurant est accessible uniquement par un escalier. Il n'y a pas d'accès depuis l'extérieur pour des handicapés.

- Réfection de la terrasse et des barrières

On procédera à la remise à niveau du sol de la terrasse en plaques de ciment côté entrée et au remplacement des barrières en bois qui sont en très mauvais état.

#### Piscine extérieure

- Remise en état complète du pourtour du bassin non nageurs et du plongeur

La réfection du pourtour du grand bassin a été effectuée en 2007-2008. Nous proposons d'entreprendre maintenant la réfection des pourtours du bassin non nageurs et du bassin plongeur qui souffrent du même problème (nombreuses fissures, affaissements, joints défectueux.). Cette situation est dangereuse pour les utilisateurs. Une fuite d'eau au bassin non-nageurs sera réparée dans le même temps.

#### Coût et financement

Bâtiments	Travaux	Devis	Total en fr.
Patinoire	Remplacement du ring et protections en verre	235'000.00	
"	Démontage et évacuation ancien ring	5'000.00	
Restaurant	Réfection W.-C. et local chauffage	100'000.00	
"	Rampe pour handicapés	20'000.00	
"	Réfection terrasse et barrières	8'000.00	
"	Honoraires architectes pour travaux au restaurant	18'000.00	
Piscine	Réfection pourtour bassin non nageurs	100'000.00	
"	Réfection pourtour bassin plongeur	50'000.00	
Sous total		536'000.00	
	Travaux divers et imprévus env. 10 %	52'000.00	
	Intérêts intercalaires	12'000.00	
<b>TOTAL</b>		<b>600'000.00</b>	<b>600'000.00</b>

La dépense n'est pas inscrite au plan des investissements. Elle sera financée par la trésorerie générale, imputée dans le compte no 3600 « entretien patinoire-piscines » et amortie en 15 ans au plus.

Les charges annuelles d'exploitation s'élèvent à fr. 62'500.- et comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi, fr. 10'500.-, l'amortissement, fr. 40'000.-, et les frais d'entretien, fr. 12'000.- (2 %).

#### Travaux à entreprendre ultérieurement

Pour votre information, nous vous communiquons ci-après la liste chiffrée des autres travaux identifiés par URBAT et le Secrétariat aux sports qui proposent de les exécuter dans 3 ou 4 ans. La Municipalité se déterminera ultérieurement.

Bâtiments	Travaux		Total en fr.
Patinoire	Remplacement de la couverture	840'000.00	
"	Remplacement vitrages patinoire - restaurant	30'000.00	
Restaurant	Remplacement des radiateurs	10'000.00	
Patinoire	Economies d'énergie	100'000.00	
"	Nouveaux vestiaires	300'000.00	
Piscine	Remplacement chaudière principale	80'000.00	
	Honoraires architectes et ingénieurs	150'000.00	
	Taxes, mise à l'enquête	20'000.00	
Sous total		1'530'000.00	
	Travaux divers et imprévus env. 10 %	150'000.00	
	Intérêts intercalaires	60'000.00	
	Indexation + arrondi	260'000.00	
TOTAL		2'000'000.00	2'000'000.00

\* \* \*

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de sa Commission, et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- : La Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux d'entretien du complexe patinoire – piscines ;

Article 2.- : Un crédit d'investissement de fr. 600'000.- lui est accordé à cet effet ;

Article 3.- : La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte no 3600 « réfection patinoire-piscines 2009 » et amortie en 15 ans au plus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

  
R. Jaquier

La Secrétaire :

  
S. Lacoste

Délégués de la Municipalité : - Monsieur Paul-Arthur Treyvaud  
- Monsieur Jean-Daniel Carrard